CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111803 **VALABLE JUSQU'AU** 06/09/2024

ÉDITÉ LE **14/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995
Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **402 254 742 00024**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6039534104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6039534104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ROUCH PATRICE**

LASALLE
09200 ENCOURTIECH

Téléphone : 05 61 66 13 85 **Fax :**
Portable : 06 83 83 38 22

Site Internet :
E-mail : patrice.rouch@yahoo.fr

Responsabilité légale :
ROUCH PATRICE ARTISAN

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	30/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.